

Image not found or type unknown



Droits sur l'immobilier pour couple non-marié

Par **josy27**, le **06/02/2008** à **02:11**

Bonjour, j'ai une question très spéciale je suis avec mon copain depuis 1 ans et je viens d'acheter une maison dans laquelle nous emménagerons tous les deux. Les meubles sont tous à mon nom mais je veux savoir si mon copain a aussi des droits sur la maison et les meubles en cas de rupture? Pouvez-vous m'éclairer?